LE ROUGE GORGE NEWS
WWW.PCF-FECAMP.FR
Avril 2022

Bulletin d'information PCF Fécamp

Au Sommaire

Page 1 :
- l'édito : le vieux, très vieux truc du vote utile

Page 2 :
- enfin, un bus pour les fécampois à mobilité réduite
- un poisson d'avril bien pourri de Mme Poussier -Winsback
- panne de solidarité avec les réfugiés ukrainiens à Fécamp ?

Page 3 à 5 :
- les perdants de la future réforme Macron des retraites donnent de la voix

Page 6 à 10 :
- affaire Mc Kinsey : la Macronie, ou le conflit d'intérêt permanent

Pages 11 :
- reconstruire un espoir en France

Pour comparer les programmes des différents candidats à l'élection présidentielle, cliquez sur l'image ci-dessous

Le vieux, très vieux truc du vote utile...

Le « vote utile » fait partie de ces trucs politiques qui refont toujours surface dans les derniers jours des campagnes électorales. Avec un objectif : forcer la main des gens et les obliger à voter contre leur cœur et contre leurs convictions.

Longtemps, le parti socialiste a utilisé cette arme dans le but de siphonner les électeurs des autres partis politiques de gauche. Aujourd'hui, c'est Le Pen qui se présente comme le vote utile contre Macron. Et le lendemain, c'est Macron et Mélenchon qui expliquent qu'ils sont le seul et unique « vote utile ».

Concernant Mélenchon, on peut d'ailleurs se demander s'il ne sera pas lui-même le premier arrosé par cette tactique : car en s'appuyant sur les sondages pour se présenter comme étant le vote utile, il fait également monter Marine Le Pen qui semble infiniment mieux placée que lui dans les sondages dans un 2ème tour face à Emmanuel Macron.

Fabien Roussel tient un tout autre langage : il n'y a pas de vote utile ou de vote inutile, il n'y a pas d'électeurs utiles ou d'électeurs inutiles. Il y a simplement des Français dont le vote aura une grande influence sur nos vies quotidiennes pour les 5 ans à venir. Plutôt que de tenter de siphonner artificiellement les voix des différentes forces de la gauche et des écologistes, Fabien Roussel et les communistes ont une tout autre ambition : celle de faire sortir de l'abstention ces millions d'électrices et d'électeurs de gauche qui, depuis le quinquennat de François Hollande, ne veulent plus aller voter.

Car mettre un bulletin de vote Roussel dans l'urne ou un bulletin de vote Macron n'aura pas le même effet sur l'âge de votre retraite. Mettre un bulletin de vote Roussel ou un bulletin de vote Mélenchon n'aura pas le même effet sur la place du nucléaire civil et sur le rôle de la centrale de Paluel dans le mix énergétique pour décarboner notre approvisionnement et baisser le coût de nos factures. Mettre un bulletin de vote Roussel ou un bulletin de vote Pécresse n'aura pas le même effet sur nos services publics. Et on pourrait multiplier ainsi les exemples dans tous les aspects de nos vies

Oui, le choix que vous allez faire ce 10 avril aura des conséquences au quotidien pour les 5 ans à venir.

Posez-vous donc cette question : tous ces « votes utiles » qu'on essaie de vous vendre sont-ils vraiment utiles pour changer vos vies ?

Un 1er tour d'élection présidentielle, çà sert à choisir quelle politique vous voulez pour la France pour les 5 ans à venir. Nous appelons les salarié-e, les retraité-es, les jeunes, tout le monde du travail à ne pas s'abstenir et à faire le choix des jours heureux, dimanche 10 avril, avec Fabien Roussel.

Car Fabien Roussel porte un projet de société utile et fort, où la priorité est donnée au respect et la dignité du monde du travail, où la priorité est donnée à la lutte contre les inégalités et les injustices, face aux forces d'argent et aux lobbies financiers. Pensez-y !

Le 10 avril, votez librement, votez pour vos convictions !

Enfin, un bus pour les fécampois à mobilité réduite

De gauche à droite : Marie-Thérèse Besson, Jacques Louiset et Céline Cuisnier

Une victoire des communistes fécampois et de leurs compagnons de route : le mini-bus qui permettra de transporter les personnes à mobilité réduite et les personnes atteintes de cécité va enfin entrer en service.

Pour vous inscrire à ce nouveau service, cliquez ici

Comme d'habitude la majorité de Mme Poussier-Winsback à l'agglomération a brillé par son manque de discernement en l'appelant handi -bus (bonjour l'inclusion !) mais l'essentiel c'est que Jocelyne, Claude, Serge et les nombreux bénéficiaires puissent enfin se déplacer en toute sécurité dans Fécamp.

Avec une petite pensée pour notre camarade Didier Alexandre qui fut le précurseur de cette initiative.

un poisson d'avril bien pourri

Nous aurions préféré qu'il s'agisse d'un poisson d'avril de la part de Mme Poussier-Winsback. Hélas, il n'en est rien : c'est ce 1er avril que le CCAS de Fécamp arrête d'envoyer ses aides à domicile dans les communes limitrophes de Fécamp, avec pour toutes solutions de remplacement une liste de prestataires privés et une très vague promesse « d'accompagnement » pour des dizaines de familles plongées aujourd'hui dans le désarroi.

On connaît pourtant le résultat catastrophique du transfert au privé du secteur social. Le scandale monstrueux des EHPAD du groupe ORPEA vient encore de le rappeler très récemment : la recherche du profit et l'humanité font rarement bon ménage, Fabien Roussel rappelant à cette occasion sa proposition de faire échapper les EHPAD au secteur lucratif.

Les communistes de Fécamp, eux, souhaitent que soit mis sur pied dans notre agglomération un CCAS intercommunal afin de gérer au mieux les aides à domicile, sans abandonner les personnes âgées, les handicapés, les malades des communes voisines à leur triste sort

Ukraine : la solidarité en panne à Fécamp ?

Depuis l'invasion de l'Ukraine par Vladimir Poutine, la solidarité avec les réfugiés s'organise. A Yport, ce sont 6 élèves qui vont être accueillis à l'école. A Criquebeuf, c'est un habitant originaire de Russie qui accueille des Ukrainiens et leur donne des cours de français. A Yvetôt, c'est une association qui a financé l'accueil en Seine-Maritime de 29 réfugiés, pour un coût de 25 000 € donnés par des partenaires privés. A Caudebec également, des réfugiés vont être accueillis

Dans cette grande chaîne de l'humanité pour accueillir des réfugiés ukrainiens, la ville de Fécamp est en retard : elle a bien affrêté 3 camionnettes pour faire transiter les 3500 dons des habitants de notre agglomération à destination de Sandouville, à charge pour cette commune d'en gérer l'acheminement en Pologne. Mais par contre, pour l'accueil de réfugiés, la frilosité de Fécamp en a surpris plus d'un. Rappelons que 2 des vice-présidents de Mme Poussier-Winsback à l'agglomération ont donné leur parrainage à Eric Zemmour, un candidat dont la poutinophilie est hélas bien connue (cf le numéro précédent du Rouge-Gorge)

Pour leur part, les communistes de Fécamp ont décidé de s'investir dans la chaîne de solidarité organisée par le journal l'Humanité et le Secours Populaire Français

RETRAITES

Les perdants de la future réforme donnent de la voix

Retraites Entre le recul de l'âge légal de départ à 65 ans et la fin programmée des régimes spéciaux, la réforme imaginée par le candidat Emmanuel Macron va toucher de nombreux travailleurs déjà soumis à des conditions de travail difficiles.

Qu'il semble loin, le temps où un certain Emmanuel Macron, candidat à la présidentielle de 2017, s'engageait à ne pas toucher à l'âge légal de départ à la retraite ! « Il restera à 62 ans ! » martelait-il alors, soulignant dans son programme l'ineptie économique d'un éventuel recul. Depuis, de l'eau a coulé sous les ponts et le Macron 2022 semble décidé à enterrer la promesse faite par celui de 2017. Le président-candidat a prévenu : s'il est réélu, l'âge légal de départ passera de 62 à 65 ans en 2034. Et de façon abrupte. Si le projet de réforme Delevoye-Philippe, mis en échec par les mobilisations en 2019 et 2020, se donnait dix ans pour se mettre en place, ne touchant que les générations 1975 et suivantes, celui présenté il y a huit jours commencera à s'abattre sur les personnes nées dès 1961. Tant pis si celles-ci pensaient déclencher leurs droits à pension l'an prochain, dès 62 ans : elles devront travailler quatre mois de plus. Chacune des générations suivantes, jusqu'à celle de 1969, se verra accablée d'un trimestre supplémentaire à cotiser, afin de parvenir à l'officialisation du nouvel âge légal de départ à 65 ans, en 2034.

Cette réforme est d'autant plus brutale qu'elle n'est justifiée par aucune urgence économique Le Conseil d'orientation des retraites (COR) le rappelait en juin 2021 : « *Malgré le contexte de la crise sanitaire et le vieillissement progressif de la population française, les évolutions de la part des dépenses de retraite dans le PIB resteraient sur une trajectoire maîtrisée à l'horizon de la projection, c'est-à-dire 2070.* »

Valérie Pistone craint de se retrouver prise au piège de ces nouvelles bornes d'âge. Née en 1965, l'infirmière à l'hôpital gériatrique René- Muret à Sevran (Seine-Saint-Denis) n'imagine pas une seconde pousser son activité jusqu'à 65 ans : « *Cette mesure s'inscrit dans un quinquennat injuste pour les soignants et ne prend absolument pas en compte le quotidien professionnel des gens* », tacle celle qui est aussi syndicaliste SUD santé. La quinquagénaire avait initialement envisagé son départ pour 2025. En 2012, elle avait choisi de passer en catégorie A de la fonction publique avec une retraite portée à 60 ans. Un effort consenti pour percevoir un meilleur salaire. D'autres infirmières sont restées en catégorie B (catégorie active) et ont conservé la possibilité de départ à 57 ans. « *Je me suis assise sur la pénibilité à ce moment-là, je n'aurais peut-être pas dû* », glisse-t-elle, en précisant bien que les primes des infirmières ou de week-end ne rentrent pas dans le calcul de la pension.

…/…

Miser sur la formation et l'embauche des jeunes

Alors que les tâches administratives se sont multipliées pour coller à l'impératif de rentabilité et que le quotidien s'est alourdi avec le Covid, Valérie est épuisée : *« On y laisse notre santé, donc on aimerait bien profiter de notre retraite. Quand on s'occupe des autres, il faut être en forme ! D'ailleurs, je ne fais pas des actes, mais des soins. L'interaction avec le patient est essentielle, surtout pour les personnes âgées. »* À rebours de la future réforme, la soignante souhaiterait plutôt que les personnes proches de la retraite puissent diminuer leurs heures et qu'en retour, un jeune soit formé puis embauché.

Chez d'autres spécialistes du soin, le corps a déjà lâché. Fabienne Montet, aide à domicile de 53 ans, souffre de multiples pathologies apparues dans l'exercice de son travail-passion : tendinite du bassin, arthrose aux deux genoux, hernie discale… *« On est seul pour effectuer les transferts du lit au fauteuil avec des personnes qui n'ont souvent plus aucune autonomie. On est auxiliaire de vie, femme de ménage… Le métier est très physique, comme celui d'assistante maternelle que j'occupais avant. »* En arrêt maladie depuis un an et en parcours de reconnaissance de maladie professionnelle, elle envisage une reconversion dans un métier administratif. Pourtant, selon ses calculs, Fabienne ne pourrait prétendre à une retraite complète qu'à 67 ans, avec un montant de misère. *« J'ai travaillé à temps plein puis à temps partiel pour m'occuper de mes trois enfants, le tout payée un peu plus de 8 euros de l'heure, soit le Smic !* s'indigne-t-elle. *Je devrais toucher 1 000 euros de pension. Je vis comment avec cette somme, compte tenu de l'augmentation des prix ? Sans mon mari artisan, je ne m'en sortirais pas. Plutôt que de subir la réforme d'un président installé bien au chaud dans son bureau, j'attendais une augmentation de salaire et la reconnaissance de la difficulté de notre travail. »*

L'usine à gaz du compte professionnel de prévention

Dans le secteur du bâtiment, cet éloignement de l'âge légal de départ paraît aussi inconcevable. Si la pénibilité des tâches n'est plus à démontrer, leur reconnaissance concrète reste compliquée. Le compte professionnel de prévention (ex-compte pénibilité) a tout d'une usine à gaz. « Quatre critères de pénibilité ont été supprimés par Emmanuel Macron, comme l'exposition à des vibrations et le port de charges lourdes. Pour les critères restants, on nous répond qu'on ne peut pas toujours

Retraite à 60 ans : le grand revirement de Marine Le Pen

C'était l'une des rares mesures sociales qui figurait depuis 10 ans dans le programme du Rassemblement National...

Mais le 18 février, Marine Le Pen a effectué un virage à 180° : sans prévenir ses propres équipes de campagne électorale, Marine Le Pen vient de tirer un trait sur cette promesse, préférant donner des gages au patronat.

Le journal L'Humanité a révélé que c'est le 15 novembre 2021, lors d'un déjeûner discret avec le mouvement Ethic (Entreprises de Taille Humaine, Indépendantes et de Croissance), un think tank du MEDEF, que s'est décidé ce revirement de Marine Le Pen

En toile de fond, les critiques internes de l'extrême-droite zemmouriste contre la retraite à 60 ans, jugée trop sociale

Une fois enlevées les mesures anti-immigration de Le Pen et Zemmour, leurs programmes économiques ressemblent désormais comme 2 gouttes d'eau à celui de Pécresse et de Macron

8 - UNE LOI RÉTABLIRA LA RETRAITE À 60 ANS, À TAUX PLEIN

…/…

mesurer l'impact réel sur le salarié », déplore Ali Tolu, représentant CGT au comité de groupe de Vinci. Tenir jusqu'à 62 ans relève déjà de l'exploit. « Comme les patrons proposent rarement des postes aménagés, à 55 ans, de très nombreux collègues finissent licenciés pour inaptitude avec juste les indemnités légales. Beaucoup d'anciens, partis en retraite, sont tombés malades quelques mois après et sont décédés, dénonce Seyfettin Kurnaz, représentant de FO dans l'entreprise Dodin Campenon Bernard.

Décidé à ignorer les particularités inhérentes aux métiers, l'actuel locataire de l'Élysée a réaffirmé sa volonté de supprimer les régimes spéciaux. Ciblés explicitement, les agents de la RATP ont une impression de bis repetita de l'année 2019. « Notre régime nous donne théoriquement le droit de partir à 52 ans avec vingt-sept années d'ancienneté pour les conducteurs et à 57 ans pour les agents de maintenance, rappelle Pierre Yaghlekdjian, délégué syndical CGT. Dans les faits, c'est très compliqué car l'impact des réformes précédentes s'amplifie avec le temps. Tout cela vise à réduire le montant des pensions car aucun conducteur ne restera jusqu'à 65 ans au volant, en horaires de nuit, en repos décalé… » En grève ce vendredi contre la dénonciation des accords sur les conditions de travail par leur direction en vue de la privatisation du réseau bus, les conducteurs refusent de travailler, entre autres, une heure de plus par jour. Une mobilisation qui devrait en appeler bien d'autres en cas de réélection du président de la République.

Covid19 : le foutoir continue

Le foutoir macronien continue de plus belle : au moment où l'épidémie repart à la hausse et où un 4ème vaccin est conseillé aux personnes de plus de 80 ans, le centre de vaccination de Fécamp a fermé ses portes le 10 mars... Et l'Organisation Mondiale de la Santé, l'OMS, critique très sévèrement la France pour sa levée prématurée des mesures de protection contre le covid19. Tout le monde aura compris que cette levée des mesures anti-covid obéit plus à des directives politiques et électorales qu'à des raisons médicales…

Yannick Jadot et la géographie

Les campagnes électorales sont rarement des moments de franche rigolade. Mais il y a des exceptions, comme l'émission télévisée « au tableau » où des enfants font passer un grand oral aux candidats à l'élection présidentielle. Un grand moment a été celui où les enfants ont demandé à Yannick Jadot de placer les pays baltes et leurs capitales sur une carte de géographie. Question sur laquelle le candidat écologiste a séché et s'est allègrement emmêlé les pinceaux, avouant « J'ai toujours eu du mal avec la géographie à l'école ». C'est un peu ballot pour un député européen…

Le meilleur poisson d'avril

Le grand prix du poisson d'avril politique de 2022 est décerné à Twitter pour le tweet suivant :

> Je remercie personnellement et chaleureusement, Ursula Von Der Layen pour ma nomination en tant que conseiller spécial en charge de la Déontologie auprès de la Commission Européenne.
>
> — Alexandre Benalla 🇫🇷

L'ENQUÊTE
COMPRENDRE

La Macronie, ou le conflit d'intérêt permanent

Les cabinet de consultants de Macron : « un phénomène tentaculaire qui donne le vertige »

C'est ce que vient de déclarer le président de la commission d'enquête du Sénat sur les liens entre le gouvernement et les cabinets de consultants privés, au 1er rang desquels figure le cabinet Mc Kinsey, ce cabinet auquel Macron avait notamment confié la logistique de la vaccination contre le Covid, avec les brillantissimes performances dont tout le monde se souvient… le tout pour une facture de plus de 12 millions d'Euros.

Le même cabinet Mc Kinsey vient par ailleurs de se faire rattraper par la patrouille pour évasion fiscale.

L'évasion fiscale, ce sont près de 80 milliards d'euros par an. Plus que les dépenses publiques cumulées pour le versement des allocations-chômage et de tous les minima sociaux. En cinq ans, Emmanuel Macron n'aura rien fait pour réduire l'ampleur de ce scandale perpétuel qui mine le consentement à l'impôt.

LUDOVIC MARIN / AFP

Alexis Kohler, le puissant secrétaire général de l'Élysée, surnommé le « vice-président », est visé par différentes plaintes de l'association anticorruption, Anticor.

Un beau jour de juillet 2017, l'Association française des entreprises privées est entrée à l'Élysée comme si elle était chez elle. Emmanuel Macron a gentiment écouté cette délégation de patrons du CAC 40. Puis il a illico presto changé son calendrier de réformes, en supprimant l'impôt de solidarité sur la fortune dès le premier budget du quinquennat, comme cela venait de lui être demandé. Cette rencontre décisive a-t-elle seulement été inscrite sur le registre des lobbys rendant visite au président ? Non, car un tel document n'existe quasiment pas ! La première loi estampillée Macron fut pourtant celle sur la « moralisation » et la « transparence » de la vie publique. Un texte plein de trous, qui laisse de côté l'Élysée. « C'est une plaisanterie de croire que le lobbying se joue à l'Assemblée. Le vrai sujet, ce sont les ministères et l'Élysée, que le Conseil de l'Europe pointe comme un lieu opaque », assure le député LR Olivier Marleix. « Les lobbyistes suivent toujours le pouvoir, et le pouvoir se situe au niveau de l'exécutif, qui est le lieu de décisions le plus secret. On pointe souvent le Parlement, mais c'est là où la décision est la plus transparente de nos jours », abonde Kévin Gernier, chargé de plaidoyer chez Transparency International. « Le terme lobby, c'est désormais trop gentil. Cela suppose une pression de l'extérieur. Or la démocratie est gangrenée de l'intérieur : Macron à l'Élysée, c'est un conflit d'intérêts géant et vivant », écrit même François Ruffin.

GROSSES COMBINES AVEC BIG PHARMA

Pour donner un exemple, le député FI rappelle que, le jour de son investiture, le président fend la foule pour saluer Serge Weinberg, qui l'avait fait entrer chez Rothschild et dirige Sanofi. La complaisance envers les entreprises de la Big Pharma va durer tout le quinquennat. Le député Modem Cyrille Isaac-Sibille fait même voter un amendement visant à assouplir les conditions des essais cliniques sur les médicaments alors qu'il possède des actions chez... Sanofi ! Un conflit d'intérêts manifeste qui n'émeut pas la Macronie. Dès 2017, les PDG du Dolder, club ultradiscret de la Big Pharma, étaient reçus à l'Élysée la veille du conseil stratégique des industries de santé... Et le « conseiller santé » de Macron lors de la campagne de 2017, Jean-Jacques Mourad, a reçu plus de 80 000 euros du laboratoire Servier pour plusieurs interventions. Dès lors, qui parle quand Macron invite à ce que l'assurance-maladie prenne en charge à 100 % les problèmes d'hypertension artérielle sévère ? Qui lui a donné l'idée ? Les »»

…/...

L'ENQUÊTE
COMPRENDRE

ALAIN JOCARD / AFP

On ne compte plus les ministres faisant l'objet de soupçons, voire d'enquêtes pour conflits d'intérêts, ici Muriel Pénicaud et Agnès Buzyn.

» malades ? Ou Servier qui s'est spécialisé dans ce type de traitements ?
« C'est toute la difficulté de mettre au jour des conflits d'intérêts. Les meilleurs lobbyistes sont ceux qui font converger leurs intérêts particuliers avec l'intérêt général. La ligne est souvent grise… » expose Kévin Gernier. L'ancien premier ministre Édouard Philippe a ainsi pleinement le droit d'être pronucléaire par conviction. Mais que dire lorsque, après avoir intégré le cabinet du ministère de l'Écologie, il rejoint Areva en tant que directeur des affaires publiques ? Selon l'Observatoire du nucléaire, « son activité principale est alors de s'assurer de la collaboration de parlementaires acquis au lobby de l'atome ».

« DEPUIS SIX MOIS, C'EST LA FOIRE »

« La corruption des temps modernes se fait par l'influence, les allers-retours entre le privé et le public, les services rendus et les carrières… » estime la députée écologiste Delphine Batho. « Ce qui a vraiment marqué le quinquennat Macron, ce sont les conflits d'intérêts, la croissance du pantouflage et l'absence d'encadrement du lobbying », ajoute Élise Van Beneden, présidente d'Anticor. « L'information et les contacts, c'est le nerf de la guerre. Pour le privé, recruter des ministres, des députés ou des hauts fonctionnaires, c'est l'idéal. Il faudrait que cela soit interdit pendant trois ans dans tous les cas de figure », propose Kévin Gernier. Sauf que le délai imposé aux ministres n'existe pas pour les parlementaires. Le député LaREM Mickaël Nogal vient ainsi de rendre son mandat avant qu'il ne soit terminé pour rejoindre l'Association nationale des industries alimentaires (Ania), soit le plus puissant lobby de l'agroalimentaire.
« Est-ce éthique d'avoir un ex-député qui, d'une semaine sur l'autre, peut appeler ses anciens camarades pour leur demander de voter telle ou telle subvention ? » interroge Kévin Gernier. La Haute Autorité pour la transparence de la vie publique contrôle pourtant ce genre de débauchages. « Il est très rare qu'elle se prononce pour une incompatibilité totale, uniquement dans 5 % des cas. C'est arrivé pour une ancienne collaboratrice d'Agnès Buzyn, alors ministre de la Santé, qui voulait devenir lobbyiste chez Korian, groupe spécialisé dans les maisons de retraite. Mais ce genre d'avis est assez exceptionnel », note l'orateur de Transparency. Alice Lefort, la conseillère transports du premier ministre Jean Castex, doit d'ailleurs rejoindre le groupe privé Transdev, sans que personne ne s'en offusque.
« C'est un peu la foire aux départs depuis six mois. Les lobbys, grands groupes et cabinets de conseil cherchent à recruter un maximum de hauts fonctionnaires proches des ministres pour le prochain quinquennat. Le système est en train de s'institutionnaliser, avec une perte totale du sens de l'intérêt général », prévient Élise Van Beneden. Les nouveaux Alexis Kohler et Jean-Paul Delevoye seraient-ils en gestation ? Le premier n'est autre que le secrétaire général de l'Élysée. Représentant de l'Agence des participations de l'État au conseil de surveillance du port du Havre, il n'a jamais dit que l'armateur italien MSC, numéro deux mondial du fret maritime, était dirigé par des membres de sa famille, et a même voté pour lui attribuer des contrats. Il est ensuite devenu directeur financier de MSC, avant de rejoindre Macron. Suffisant pour que le Parquet national financier ouvre une enquête, et reçoive une lettre du président visant à disculper son collaborateur.

« LE LOBBYING SUIT LE POUVOIR, IL NE SE JOUE PAS À L'ASSEMBLÉE, MAIS DANS LES MINISTÈRES ET L'ÉLYSÉE, QUE LE CONSEIL DE L'EUROPE POINTE COMME UN LIEU OPAQUE. » LE DÉPUTÉ LR OLIVIER MARLEIX

JUSQU'AU GARDE DES SCEAUX

Alexis Kohler est au final toujours en poste. Ce n'est pas le cas de Jean-Paul Delevoye. Le 16 décembre 2019, le haut commissaire aux retraites démissionne du gouvernement en plein débat sur la réforme des retraites… La raison ? Il avait caché ses liens très étroits (et rémunérés) avec les assurances privées, très intéressées par la réforme de marchandisation

…/…

des retraites. Une enquête préliminaire a aussi été ouverte concernant Hugh Bailey, qui, avant de devenir directeur général de General Electric France, était conseiller technique de Macron à Bercy, au moment où une aide de 70 millions d'euros a été attribuée au groupe…

À LAS VEGAS AVEC LE MEDEF

D'autres affaires font taches. Le président de l'Assemblée nationale Richard Ferrand a été mis en examen pour prise illégale d'intérêts dans l'affaire des Mutuelles de Bretagne à la suite d'une juteuse acquisition immobilière. Le ministre de la Justice Éric Dupond-Moretti aussi, soupçonné de tirer parti de son fauteuil pour régler ses comptes d'avocat. Une information judiciaire a été ouverte pour favoritisme concernant l'ancienne ministre du Travail Muriel Pénicaud, qui, quand elle était directrice générale de Business France, a signé un contrat de 381 759 euros, sans appel d'offres préalable, pour organiser une soirée à Las Vegas avec, entres autres, Emmanuel Macron (alors à Bercy) et Pierre Gattaz, qui présidait le Medef. S'il fallait en rajouter, soulignons qu'Agnès Buzyn a été ministre de la Santé alors que son mari dirigeait l'Institut national de la santé et de la recherche médicale. Enfin, Audrey Bourolleau, lobbyiste en chef de la filière viticole, est devenue conseillère de Macron en 2017, et désormais en charge de ces questions pour le programme du président-candidat.

Les lobbys assument ainsi tranquillement d'avoir le bras long. Sur leur site Internet, ils sont nombreux à mettre en page d'accueil une photo du Parlement ou de Bercy. Un cabinet s'appelle carrément « Séance publique », comme s'il permettait de mettre un pied dans l'Hémicycle. Ce n'est pas Richard Ferrand qui va le contredire. « Il faut avoir la franchise de le dire, (le lobbying) fait partie intégrante de la décision publique », assure-t-il. Pourtant, les lobbys vont jusqu'à approcher en cachette des assistants »)

FABRICE HEBRARD / LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ / MAXPPP

À qui doit-on la réautorisation de l'épandage aérien de pesticides sur la vigne ? Aux dizaines d'amendements écrits sous la dictée des lobbys viticoles.

2015, Macron est à Bercy. L'ex-banquier étoffe son réseau (ici avec le gratin du patronat) et brouille déjà les frontières entre intérêts publics et privés.

Quelque mois avant que François Hollande lui confie le poste de secrétaire-adjoint de l'Elysée, Emmanuel Macron aurait dû toucher une méga-commission en tant que gérant-associé de la banque d'affaires Rothschild lors du rachat de par Nestlé de la filiale lait infantile de Pfizer. Sans qu'on en trouve trace… Le documentaire « Off investigations » a enquêté sur ce mystère, l'un des mieux gardés de la République

…/…

« LE SYSTÈME EST EN TRAIN DE S'INSTITUTIONNALISER AVEC UNE PERTE TOTALE DU SENS DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL. »

ÉLISE VAN BENEDEN, PRÉSIDENTE DE L'ASSOCIATION ANTICOR

» parlementaires pour influer sur leurs députés… « Ce qu'il faut, c'est faire la transparence sur les rendez-vous, les moyens alloués, les arguments développés, en plus de donner l'origine des amendements », insiste Kévin Gernier. Car, il arrive parfois que des dizaines de députés, sans se concerter, déposent le même amendement au mot près. « C'était à la faute d'orthographe près sur la loi Egalim : on a retrouvé 17 amendements identiques avec les mêmes erreurs pour défendre l'épandage aérien de pesticides par drones », s'émeut Delphine Batho.

SABOTAGE ET « ARROSAGE »

L'élue s'indigne aussi de ce qui a été retenu de la Convention citoyenne pour le climat : « Tout le texte a été réécrit par le gouvernement et les lobbys avant d'arriver à l'Assemblée. » Ce qui n'empêche pas les lobbys de solliciter ensuite les députés. « On reçoit des invitations pour des grands restaurants sur des cartons à papier doré pour parler fiscalité ou environnement. La règle chez nous, c'est qu'on les fout à la poubelle », raconte le député PCF Sébastien Jumel. « Et il y a tous les voyages et cadeaux payés par les pays étrangers. Le jour où j'ai défendu le droit à l'autodétermination du Sahara occidental à l'Assemblée, j'ai été approché par deux représentants de Rabat qui m'ont dit : "Vous ne connaissez pas notre beau pays, mais nous allons y remédier : considérez-vous désormais comme l'invité permanent du royaume du Maroc" », raconte le communiste Jean-Paul Lecoq, qui a refusé l'offre.

2168 euros

C'est ce que coûte en moyenne par jour un consultant de cabinet de conseil employé par l'État.

CAPTURE D'ÉCRAN PUBLIC SÉNAT

Cette huile du cabinet privé McKinsey, devant la commission d'enquête du Sénat, proche de Macron, fut un membre actif de sa campagne 2017.

ENTRE 1,5 ET 3 MILLIARDS D'EUROS PAR AN

Du reste, les députés sont désormais tenus de déclarer tout cadeau d'une valeur supérieure à 150 euros. Le site de l'Assemblée fait ainsi état d'une longue liste de bouteilles de champagne, de vols en hélicoptère et de places de parking gracieusement offerts par des pays, des « amis » ou des grands groupes. Mais qui contrôle, si tout est vraiment répertorié ? « À Bruxelles, tout cadeau de plus de 150 euros est interdit. Et le déontologue de l'Assemblée propose de faire de même en France dès 50 euros », précise Kévin Gernier. « Nous sommes pour l'interdiction totale des cadeaux faits aux députés. C'est déjà interdit pour les fonctionnaires, on ne voit pas pourquoi ce ne serait pas applicable aux élus », ajoute Élise Van Beneden. Reste que le nerf de la guerre se joue souvent au niveau des carrières proposées… « Avec le pantouflage dans un sens, puis dans l'autre, au final, on ne sait plus qui travaille pour qui, ni quand, ni comment », s'inquiète Éliane Assassi, sénatrice PCF et rapporteure d'une commission d'enquête sur les cabinets de conseil (lire page ci-contre). Le cabinet américain McKinsey (dont plusieurs membres ont participé à la campagne de Macron en 2017) fait ainsi payer très cher ses services. Mais lesquels ? « Ils aident surtout l'État à détricoter la fonction publique et débauchent les hauts fonctionnaires en les payant cinq fois plus. Du coup, l'État perd en compétences et se tourne encore plus vers les cabinets », relate Élise Van Beneden. Dans leur livre « les Infiltrés », les journalistes Matthieu Aron et Caroline Michel-Aguirre racontent comment l'État verse entre 1,5 et 3 milliards d'euros par an à ces cabinets, soit l'équivalent du budget du ministère de la Culture… « S'il y a des preuves de manipulation, que ça aille au pénal », a répondu le président, feignant de ne pas comprendre le problème politique de verser « un pognon de dingue » non pas pour la République sociale, mais pour l'édification de la start-up nation à la sauce Macron. ●

« Une intrusion profonde du privé dans la sphère publique »

Il est urgent de « remettre de l'ordre », prévient la rapporteure de la commission d'enquête parlementaire. L'influence croissante des cabinets privés est un système installé qui menace la haute fonction publique d'État, la démocratie.

ALBERT FACELLY

Eliane Assassi, présidente du groupe des sénateurs communistes républicains citoyens et écologistes
Elle est la rapporteure de la commission d'enquête sénatoriale sur l'affaire du cabinet Mc Kinsey.

Eliane Assassi a annoncé que la Procureure Générale de la République avait été saisie pour faire la lumière sur les magouilles du cabinet privé de consultants d'Emmanuel Macron

Quelles ont été vos plus grandes surprises lors de cette enquête ?
Ce qui nous a sauté au visage, c'est d'abord l'opacité totale et le manque de transparence qui règnent sur le recours aux cabinets de conseil privés. L'État lui-même n'a pas de vision globale sur ses commandes. L'autre aspect qui nous a le plus alertés, c'est l'ampleur des montants. Plus d'un milliard d'euros ont été dépensés en 2021 par l'État auprès des cabinets. Et encore, il s'agit d'une estimation minimale concernant des dépenses qui ont plus que doublé depuis 2018. Elles ont même été multipliées par 3,7 concernant les conseils en stratégie et organisation. Ce qui ressort de notre enquête est au final assez vertigineux : des pans entiers des politiques publiques sont confiés à des consultants qui n'ont aucune légitimité démocratique et qui influent sur les décisions. Il s'agit d'une intrusion en profondeur du secteur privé dans la sphère publique.

Pourquoi l'État fait-il autant appel aux cabinets privés ?
Il est tombé dans une véritable dépendance, comme s'il ne savait plus faire autrement. Pendant la crise sanitaire, le cabinet McKinsey s'est occupé de la campagne vaccinale, Citwell de la logistique pour les masques et médicaments, et Accenture de l'architecture du passe sanitaire. Mais ce n'est que l'arbre qui cache la forêt. En 2021, les cabinets ont été rémunérés 41 millions d'euros concernant la crise sanitaire, quand les autres commandes qui leur ont été faites augmentaient d'environ 500 millions d'euros. La réalité, c'est que ce recours relève de choix politiques : l'objectif est d'éteindre la haute fonction publique d'État. Notre enquête démontre qu'un système se met en place pour la remplacer. C'est pourtant plus cher: un consultant coûte en moyenne 2 168,38 euros par jour. Mais certains sont d'ores et déjà assimilés à des « agents publics » : ils rédigent des notes administratives, interviennent sur les réformes et disposent d'adresses électroniques au ministère dans la plus grande confusion.

Que faire ?
Remettre de l'ordre. Redévelopper et faire confiance à la haute fonction publique. Le cabinet Wavestone fait actuellement pression sur les agents de l'Ofpra pour réduire le délai de traitements des demandes d'asile. Le gouvernement préfère fonctionner ainsi plutôt que de répondre aux besoins de l'Ofpra. Quatre millions ont été versés à McKinsey pour la réforme des APL. Or, cela pouvait très bien être traité en interne. 560 000 euros ont été payés à EY et BCG pour une convention des managers de l'État qui a finalement été annulée… Il y a une forme de gaspillage. Et puis McKinsey, en étant payé pour servir l'État, ne paie même pas ses impôts en France depuis dix ans grâce à un montage fiscal avec sa maison mère au Delaware. Comment peut-on accepter cela ? Ce qu'il faut, c'est aussi mettre fin au pro bono, ces prestations gratuites qui permettent aux cabinets de mettre le pied dans les ministères. Et mettre les consultants sous le contrôle de la HATVP (Haute Autorité pour la transparence de la vie publique): on ne peut pas servir l'État d'un côté et un groupe privé de l'autre, sinon qui sert-on ? Il faut aussi un contrôle déontologique systématique en cas de pantouflage et retropantouflage, lorsqu'un responsable public part chez un cabinet ou revient. Nous déposerons bientôt une proposition de loi pour que le Parlement puisse débattre de ces préconisations. ●

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR A. S.

« DES PANS ENTIERS DES POLITIQUES PUBLIQUES SONT CONFIÉS À DES CONSULTANTS QUI N'ONT AUCUNE LÉGITIMITÉ DÉMOCRATIQUE ET INFLUENT SUR LES DÉCISIONS. ET CELA NOUS COÛTE TRÈS CHER. »

Pour reconstruire un espoir en France

☐ **JE REJOINS** le Parti communiste français

Nom & prénom

Date de naissance

Sexe ☐ ☐

Adresse

CP/Ville

Profession

Lieu de travail ou d'étude

Tel.

Portable

E-mail

Comme chaque femme et chaque homme qui rejoint le PCF, vous avez le droit de **recevoir l'Humanité** pendant un mois. Merci de nous confirmer votre accord.

OUI ☐

À renvoyer à: **Parti Communiste Français**
33 place de général de Gaulle 76000 Rouen

Envoyez un E-mail à pcf@pcf-fecamp.fr avec vos questions et suggestions.

Consultez les anciens numéros du Rouge-Gorge sur le web à http://www.pcf-fecamp.fr

Inscrivez-vous pour recevoir par mail les nouveaux bulletins à pcf@pcf-fecamp.fr

PCF
PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

Prenons soin de la France

La page Facebook du PCF de Fécamp (1 à 2 mises à jour par semaine) :
Pour suivre l'actualité politique au quotidien

Cliquez ici

Le site web de la section de Fécamp du PCF, avec l'intégrale des anciens numéros du Rouge-Gorge et nos vidéos :

Cliquez ici

Le journal l'Humanité :

Cliquez ici

Les élus communistes du conseil municipal de Fécamp :

Cliquez ici

La page Facebook de Céline Brulin, sénatrice de Seine-Maritime :

Cliquez ici

La page Facebook de Jean-Paul Lecoq, député de Seine-Maritime :

Cliquez ici

La page Facebook de Sébastien Jumel, député de Seine-Maritime :

Cliquez ici

La page Facebook d'Hubert Wulfranc, député de Seine-Maritime :

Cliquez ici

La page Facebook de Fabien Roussel, candidat à l'élection présidentielle :

Cliquez ici